



La compagnie Arc-en-ciel accueille les handicapés

L'ACCÈS AUX LOISIRS : UN DROIT POUR TOUS !

2003 a été déclarée année européenne des personnes handicapées, et le chef de l'État en a fait l'une de ses priorités nationales. Mais au-delà des bonnes intentions affichées par les gouvernants, les personnes porteuses d'un handicap peinent encore à pouvoir vivre normalement et à avoir accès aux loisirs comme tout un chacun. À Fontenay, la compagnie Arc-en-ciel a décidé de leur ouvrir en grand ses portes.



au sein du groupe, Céline (deuxième plan) se sent comme les autres enfants.

Quand Marie-Françoise Lipp s'est tournée vers la compagnie Arc-en-ciel pour y inscrire, à l'atelier d'expression corporelle, sa fille, Céline, âgée de 8 ans et porteuse d'un handicap dû à une maladie rare, Karine Leroy, responsable de l'association, a tout naturellement accepté. « Il faut cesser de stigmatiser les enfants et les adultes handicapés. Ces personnes veulent avoir une vie comme tout le monde et donc pouvoir faire du sport ou toute autre activité de loisir. Les personnes handicapées sont, avant tout, des personnes à part entière et c'est ce qui m'intéresse. Je sais que généralement le handicap rend mal à l'aise. Mais c'est peut-être mon expérience professionnelle en tant que conteuse qui fait que je n'ai pas ce type d'a priori », explique la présidente de l'association. Avant de lancer sa propre compagnie, la jeune femme de 28 ans a travaillé auprès d'enfants malades et handicapés.

Bien sûr l'arrivée de Céline a suscité des interrogations chez les autres enfants, âgés de 6 à 8 ans. « Je leur ai simplement expliqué la maladie de Céline. Et nous avons discuté des notions de tolérance et du droit à la différence. Avec le recul, je peux dire que Céline nous a beaucoup apporté », explique Karine. Aujourd'hui, la petite fille est parfaitement intégrée au sein du groupe. « En juin, elle a même participé au spectacle de fin d'année. Cela a été un moment de très grande fierté pour elle et pour moi. Et surtout, dans cet atelier, elle se sent comme les autres enfants », souligne Marie-Françoise Lipp.

Toujours dans cette volonté de ne pas créer de différences entre les enfants, Karine n'a pas voulu modifier le programme de son cours parce que pour elle l'essentiel est de tenir compte du rythme de chaque enfant. « J'apprends aux enfants à respecter leurs corps. Ils ne doivent donc pas accomplir de performances en se surpassant. Chacun fait ce qu'il peut, à son propre rythme. Au cours de la première heure, nous faisons des massages et des échauffements et la deuxième heure est consacrée à l'expression théâtrale. » Cela fait deux ans que Céline participe aux activités de la compagnie, sans aucune difficulté.

À l'heure actuelle, peu d'associations culturelles voire même sportives peuvent se targuer de travailler à l'intégration des personnes handicapées. C'est pourquoi, à la demande de M^{me} Lipp, Nathalie Coupeaux, conseillère municipale en charge de l'action sociale, de la solidarité et des questions relatives au handicap, a organisé, le 14 octobre dernier, une

réunion « afin de créer des passerelles entre les associations et les parents d'enfants handicapés », précise la maman de Céline. Après cet échange, un premier pas semble avoir été esquissé pour convaincre les associations que l'accueil d'enfants handicapés est possible. Mais beaucoup reste à faire comme le fait remarquer Sophie, handicapée physique qui en début d'année scolaire souhaitait faire du théâtre. Elle a pris contact avec l'ensemble des compagnies présentes en ville, en leur précisant qu'elle était en fauteuil roulant mais aucune n'a souhaité donner suite. Elle s'est alors tournée vers la compagnie Arc-en-ciel qui l'a tout de suite acceptée. « Mais faute de participants, l'atelier a dû être supprimé », fait remarquer Karine Leroy. Aujourd'hui, Sophie est membre actif d'une association de théâtre pour les enfants et adolescents handicapés, « Les lutins malins ». Quant à Arc-en-ciel, elle souhaite continuer à développer ses activités en direction des personnes porteuses d'un handicap.

Manuela Martins



Un moment de complicité avant la fin du cours d'expression corporelle.

Pour plus d'informations :
Compagnie Arc-en-ciel,
4, rue Dalayrac ; 94 120 Fontenay-sous-Bois.
Tél. : 01 43 94 20 93.
Les Lutins malins : 18, rue Jean-Zay,
94 120 Fontenay-sous-Bois. Tél. : 01 41 95 10 59
ou 06 61 72 95 54.
Courriel : leslutinsmalins@noos.fr